



Un panier connecté pour les offrandes

La société Actoll propose à la location ou à la vente des paniers connectés et de borne de dons par carte bancaire. Le panier connecté, en osier, permet aux paroissiens de faire leur don lors de l'offrande par tout moyen de paiement sans contact (carte, téléphone, montre...). La société Actoll propose également, un « panier mixte » permettant de glisser d'autres moyens de paiement dans le panier (espèces ou chèques).

L'ESP propose ces paniers connectés aux paroisses intéressées et de prendre en charge les frais fixes de location (cf. plus bas). Est également à l'étude la possibilité de mise en place de bornes de dons par paiement sans contact.

Des avantages

Pour les paroissiens :

- Proposer une formule de dons numériques, pour ceux qui n'ont plus d'espèces ou de chéquier sur eux ;
- opter pour la carte bancaire, pour des raisons sanitaires et pratiques.

Pour le trésorier·e

- Une gestion simplifiée : moins d'espèces à compter et déposer en banque ;
- Une traçabilité des dons avec un rapport envoyé chaque mois (détail des montants, suivi des dons semaine après semaine, détail des montants récoltés chaque culte),

Ce panier fonctionne sur le réseau 3G sur tous les opérateurs soit 99 % de couverture en France.

Une utilisation simple et rapide

1. **Choisir le montant** de l'offrande sur l'écran du smartphone.
2. **Présenter la carte** devant le lecteur sans contact. La transaction est réalisée sur un lecteur sans contact bancaire sécurisé. La chaîne monétique ACTOLL permet le traitement de la transaction du panier jusqu'à la banque.

L'opération est réalisée en quelques secondes.

Une solution 100 % française

Le panier d'offrandes a été conçu et est intégralement réalisé en France :

- Panier en osier de la Coopérative Vannerie de Villaines (Indre-et-Loire)
- Design électronique à Villard-Bonnot (Isère)
- Assemblage des composants Lescheraines (Savoie)

Modalités de location

• Location mensuelle du panier :

- 12 € TTC/mois pour le panier classique (dit « panier de quête »)
- 10 € TTC/mois pour le panier « mixte » (dit « panier de quête+ »)

Prise en charge par l'ESP sur présentation de la facture de la paroisse.

• Frais de fonctionnement

Pour le service de collecte des paiements intégrant la remise des sommes perçues sur le compte de chaque paroisse, ACTOLL prélèvera des frais de 5,00 %. Ce taux est susceptible de baisser en fonction du volume collecté à 4,35 % si l'association cultuelle détient un compte au Crédit Mutuel.

• Reversements, suivi et facturation

Les reversements sont mensuels sur le compte bancaire désigné par la paroisse. Un accès internet permet d'obtenir les détails des dons effectués au fur et à mesure.

Les frais de location et de fonctionnement sont facturés par trimestre. Pour obtenir le remboursement des frais de location par l'ESP, il faut faire suivre cette facture au service financier.

• Commande

Chaque paroisse doit renvoyer le bon de commande complété :

- soit par courrier Service financier – UEPAL – 1B quai Saint-Thomas – BP 80022 – 67081 Strasbourg cedex
- soit par mail : service-financier@uepal.fr

• Livraison

Les paniers classiques sont actuellement disponibles (octobre 2022) et pourront être livrés de 15 à 30 jours après la commande.

Les paniers mixtes sont en rupture de stock et ne pourront être livrés que début 2023.

Veillez à ce que l'adresse de livraison soit celle du trésorier de préférence et non celle de l'Église où souvent il n'y a personne pour réceptionner le colis.